



n.réf. BDK/FdP

**Aux parents des élèves de 7P et 8P
Collège de Villamont**

Lausanne, juillet 2020

Accueil parascolaire et devoirs accompagnés (DAC) Projet pilote au collège de Villamont dès la rentrée 2020

Mesdames, Messieurs, chers parents,

Les dispositions légales cantonales exigent désormais que soit organisé un accueil parascolaire surveillé à midi et l'après-midi pour les élèves de 7P et 8P, sous la responsabilité communale. Dans ce contexte, le Service des écoles primaires et secondaires de la Ville de Lausanne a entamé diverses réflexions pour adapter l'accueil parascolaire dans les écoles, avec pour objectif premier la sécurité et le bien-être des élèves.

D'entente avec la direction de l'établissement de votre enfant, un projet pilote sera mis en place dès la rentrée 2020 sur le site de Villamont.

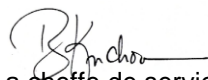
Ce transfert de responsabilité à la Ville de Lausanne implique une professionnalisation de l'encadrement et un ajustement dans la prise en charge des élèves de 7P et 8P au moyen d'une inscription systématique et obligatoire à l'accueil parascolaire.

Concrètement, le nouveau dispositif proposera un accueil les lundis, mardis, jeudis et vendredis, à midi et l'après-midi, avec les spécificités ci-dessous.

- Une **inscription sera obligatoire pour tous les élèves de 7P et 8P**. Leur présence sera contrôlée et les parents seront prévenus en cas d'absence.
- Une prise en charge parascolaire des élèves sera assurée à midi avec repas chauds au réfectoire, et/ou l'après-midi jusqu'à 18h comprenant une collation, avec ou sans devoirs accompagnés (DAC).
→ Ces prestations seront facturées mensuellement au prorata du revenu des parents.
- Parallèlement, les élèves auront la possibilité de s'inscrire au réfectoire pour y prendre leur pique-nique dans les mêmes conditions d'encadrement.
→ Cette prestation sera facturée semestriellement de manière forfaitaire.
- Un-e responsable de structure parascolaire sera engagé-e pour encadrer les enfants et superviser les équipes d'animation parascolaire et DAC ; cette personne référente assurera la gestion et la cohérence de l'ensemble des prestations sur le site.
- Différentes activités et animations seront proposées sur le site scolaire selon les envies des élèves.

Dans le courant de l'été, vous recevrez des informations avec le détail des tarifs et un bulletin d'inscription à renvoyer avant la rentrée scolaire.

En vous remerciant de votre attention et en restant à disposition pour toute question, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, chers parents, nos meilleures salutations.


La cheffe de service
Barbara de Kerchove

Copie : direction d'établissement de Villamont